

Délibération n° 6_2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BOLOS, Maire.

Etaient présents : ALBAREIL ALAIN, BOLOS LAURENT, CASTELLON MAITE, DIDI DANIEL, GIORDA MARIE-ARMELLE, HOWARD RUTH, PROVENCE FRANCK, ZANIN LOVELY.

Etaient représentés : DROUOT GAEL, GALEAU ESTELLE

Secrétaire de Séance : FRANCK PROVENCE

Objet : Demande de subvention complémentaires auprès de la Région Occitanie

M le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de subvention complémentaire auprès de la Région Occitanie pour le financement des travaux de rénovation énergétique de l'école primaire de la phase 2. Le plan de financement est le suivant :

Colonne1	Colonne2	Colonne4	Colonne5
CHARGES	Montant HT	PRODUITS	Montant HT
Travaux de rénovation énergétique	492 264,00	Aides de l'État 50%	246 132,00
Tranche 2 - 2026		FAST (Dépt) 24%	118 144,00
		Aides de la Région - FRI - 4,6%	22 645,00
		Fonds propres (Commune) 21%	105 343,00
TOTAL OPERATION ÉCOLE	492 264,00		492 264,00

Après délibération, le conseil municipal autorise M le Maire à valider cette demande de subvention et à signer tous les documents y afférents.

Le Maire,
Laurent BOLOS



Le secrétaire de séance,
Franck PROVENCE

Votants :	10
Pour	10
Abstention	0
Contre	0

Fait à Castelfranc,
Le 13/02/2026

Le Maire :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte*
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.*
- *Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>*
- *Notifié le 16/02/2026*